

FRANCE SERVICES DE SAINT LYPHARD - PERMANENCE FISCALE -

Un agent du service des impôts des particuliers (SIP) de Saint-Nazaire assurera une permanence fiscale sans rendez-vous au sein de la France Services :

- le mercredi 11 septembre (09h30 – 12h00).

Un agent du service départemental des impôts fonciers (SDIF) assurera une permanence fiscale sur rendez-vous au sein de la France Services :

- le mercredi 25 septembre (09h30 – 12h00)

Vous pouvez aussi nous contacter :



- sur le site www.impots.gouv.fr rubrique CONTACT,
- par téléphone au 0 809 401 401 (de 8h30 à 19h00).
Service gratuit, prix d'un appel local (numéro non surtaxé)
- par messagerie : dans votre espace particulier sur www.impots.gouv.fr (messagerie sécurisée).



Votre espace particulier



Messagerie
sécurisée